ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Fêtes laïques de bienfaisance

Les anciennes et anciens élèves des Amicales des filles de la rue Saint-Vincent de Paul et des garçons de la rue Archimède possédant des cartes invendues sont priés de les faire parvenir dans leur école respective le dimanche 5 février, de 9 h. 30 à 11 h. 30. Un membre de la commission recevra le montant des cartes placées; les cartes non rentrées pour cette date, seront considérées comme vendues et à la charge du possesseur des dites cartes.

— Association Amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue du Bois organise pour le dimanche 5 février prochain, à 16 heures, dans la salle des fêtes de la Betterave, située rue de Lannoy, 175 bis, un grand concert de bienfaisance, suivi de bal, au profit des élèves nécessiteux de cette école.

Rien n'a été négligé pour assurer au public quelques heures d'agrément, le programme étant des mieux composés; aussi nous ne doutons pas que cette fête remportera le meilleur succès.

LES FUNERAILLES SOLENNELLES DE NOS GLORIEUX MORTS

Les funérailles solennelles des huit soldats, retour du front, dont les noms suivent, organisées par le « Souvenir français » ont eu lieu hier après-midi.

Victorien Ducatillon, caporal, 162e R. I., médaille militaire, croix de guerre, rue d'Alger, 8, mort pour la France à Thionville (Alsace), le 25 mai 1916, à l'âge de 23 ans, fils de M. Ducatillon, sous-inspecteur de police ;

Henri Deroubaix, soldat, 49e chasseurs à pied, croix de guerre, rue Pierre-de-Roubaix, impasse Saint-Paul, 6 ;

Carlos Hoornaert, soldat 1er R. I., médaille militaire, croix de guerre, rue de Bouvines, 15 ;

Edmond Dereux, soldat 338e R. I., médaille militaire, croix de guerre, rue du Tilleul, 176, cour Lefebvre-Dhondt, 11.

Désiré Broquet, soldat 1er R. I., médaille militaire, croix de guerre, rue d'Arcole, cour Vorenx, 9 ;

Charles Joby, soldat 6e chasseurs, médaille militaire, croix de guerre, rue J.-B. Glorieux, cour Saint-Martin, 10 ;

Alfred L'Hoest, soldat 9e chasseurs à pied, médaille militaire, croix de guerre, rue Duguesclin, 37 ;

Oscar Burghgraeve, soldat 167e R. I., rue de l'Alma, 224, cour Decock, 13.

La levée des corps a été faite, en présence de nombreuses délégations des sociétés de la ville, au dépositoire rue Isabeau-de-Roubaix, à 2 heures.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Jean Desruelles.

BOBOS D'HIVER

Le lait mousseux et parfumé,
Qui du pur **Congo** se dégage,
Cicatrise tous les dommages
Du derme le plus abîmé.

LES TARIFS DU TRAMWAY MONGY SERONT MODIFIES TEMPORAIREMENT

« Le Journal Officiel » publie un décret portant modification temporaire des tarifs sur la Compagnie des Tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing.

UNE DISTINCTION MERITEE

Par décision du Ministre de la Guerre, en date du 20 janvier 1922, la médaille commémorative de la Grande Guerre est decernée aux membres de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix, qui ont accompli leur service pendant les hostilités et qui étaient présents au moment des bombardements.

Voici les noms des nouveaux décorés :

MM. Alexandre Pardoen, capitaine honoraire ; Jacques Vlaeminck, sergent-major vétéran ; Charles Facon, sergent-major vétéran; Albert Jacobs, sergent-major vétéran ; Achille Lepers, sergent-major vétéran ; Eléodore Mercier, sergent vétéran ; Emile Boken, sergent vétéran ; Théodore Bulcourt, caporal vétéran ; Gustave Bodoux, caporal vétéran ; Henri Verdoncq, caporal vétéran ; Jean Dubois, caporal vétéran ; Louis Desmet, caporal ; Henri Meirhaghe, sapeur.

Il était juste que le mérite de ces braves sapeurs, qui ont donné jusqu'ici tant de preuves de dévouement, fut récompensé de la même manière que celui du combattant du front.

Mobilisés à leur poste dès le début des hostilités, ils avaient à assurer, au cours des bombardements, les services de sauvetage qui étaient particulièrement périlleux.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Aux Huileries de Roubaix et d'Odessa, Vancleven Ernest, 7, rue de la Horme-Estaimpuis, 12 jours, docteur Brocquet. — Chez Alfred Motte et Cie, Vandenborre Irma, 2?, rue de Mouscron, Herseaux, 30 jours, doct. Maillard. — Chez Motte-Bossut fils, Vanstrasselle Victor, ?, rue Lafayette, 12 jours, doct. Vanlaer. — Chez C. J. Pollet, Rommel Jeanne, 63, rue Ducrême, 20 jours, doct. Lherbier. — Chez Alfred Motte et Porisse, Gorriez Emile, rue Molière, c. Polyte, 9, 12 à 15 jours, doct. Dupré. — Chez Alfred Motte et Porisse, Deleplanque Germaine, rue du Fontenoy, 119, 4 semaines, doct. Varlet. — Chez Ryo-Catteau, Vanspraux Alphonse, 4, rue Pasteur, à Croix, 3 semaines, doct. Butruille. — A la Lainière de Roubaix, François Alphonse, rue Basse-Mazure, 109, 12 jours, doct. Jacquemond. — Chez Edouard Rivollez, Veys Clovis, 63, rue Derbo, 10 jours, doct. Harlet. — Chez Henri Boulangé frères, Roespecke Richard, 17, rue d'Auguessau, 15 jours, Disqa. — Chez Pierre Carette, Bossart Alcide, rue d'Alma, cour Drainac, 6, 15 jours, Autefage. — Chez Louis ?nauls et Cie, Moulard Zélia, 75, rue Charlemagne, 12 jours, doct. Masure. — Au Peignage Beaurepaire, Maillot Léopold, 208, rue des Longues-Haies, 15 jours, doct. Richard. — Chez E. Van Lancker, Lepoutre Henri, rue Jean-Jaurès, Croix, 15 jours, doct. Lehoutre. — A la filature de Beaumont, Vercaemst Arthur, 33, rue St-André, 15 jours, doct. Lherbier. — A la Cie Générale Industries Textiles, Vandemeulebrouck Maurice, à Avelghem-Driès (Belgique), 20 jours, doct. Debuchy. — Chez Motte-Blanchot, Desnerck Arthur, 233, rue du Tilleul, impasse Ingouville, 20 jours, doct. Nerinck Arthur, 33, rue Racine, 1 mois, doct. Jacquemond.

AU SECOURS DE LA RUSSIE

Le mouvement de solidarité internationale, créé en faveur des malheureuses victimes de la Volga, s'étend de plus en plus dans chaque pays, laissant ainsi espérer que sera diminuer le désastre qui frappe la Russie.

L'organisation des secours en France prend également une importance appréciable : toutes les régions répondent avec empressement aux appels du comité d'assistance au peuple russe, par l'envoi de colis, de vivres, vêtements et collectes.

Un Comité d'initiative et d'assistance s'est également formé à Roubaix, afin de réunir des secours destinés aux malheureuses victimes.

Dimanche dernier, des dévoués quêteurs, accompagnés de pupilles, ont parcouru le canton est de Roubaix. Bien accueillis par la population, les oboles ont été très fructueuses, montrant ainsi que notre appel avait été compris.

Dimanche 5 février, des quêteurs termineront le canton est, d'autres quêteurs parcourons le canton nord.

Nous faisons appel aux sentiments généreux des habitants de ces quartiers qui encourageront nos quêteurs par leur obole.

Pour le Comité,
Ed. DUMASIE, secrétaire.

ERA Margarine aux fruits d'Orient
COMME DU BEURRE
En vente dans toutes les épiceries

L'ART TEXTILE

Toujours désireux de montrer aux industriels de notre ville les perfectionnements de la science pouvant aider aux progrès, M. Lagache, professeur du cours de teintures, se propose de faire connaître à ceux que cela peut intéresser, une nouvelle lampe-jour qui lui semble digne d'attention.

Cette lampe permet de comparer les nuances successivement à la lumière-jour et à la lumière artificielle. Les changements qui se produisent sont tout à fait caractéristiques.

M. Lagache se met à la disposition des intéressés qui désireraient se rendre compte des avantages de cette lampe : les premières applications faites prouvent que la correction de la lumière est parfaite.

On peut se présenter au cabinet du professeur, 7, rue de l'Ermitage, tous les jours (sauf le dimanche et le lundi), l'après midi après 15 heures.

THEATRE DE « LA PAIX »

Dimanche prochain, 5 février, salle de la Coopérative « La Paix », grande et brillante représentation théâtrale : « LE BOURGMESTRE DE STILMONDE », la célèbre pièce de Maeterlinck, qui vient d'obtenir à Paris un si grand succès.

Le spectacle sera terminé par la désopilante comédie de Courteline : « BOUBOUROCHE ».

Le spectacle commencera à 6 heures précises et sera terminé vers 10 heures.

On peut prendre ses cachets à l'avance, chez Lefebvre, 76 bis, boulevard de Belfort.

GRANDE HARMONIE

Demain vendredi, 3 février, à 20 heures précises, répétition générale.

Représentant

Maison d'importation de charbons recherche représentant à la commission, muni d'excellents références, pour région **Lille-Roubaix-Tourcoing.** Ecrire initiales A. X., 26, place d'Armes, VALENCIENNES. 13.611.

A LA SOCIÉTÉ DE GEOGRAPHIE

Nous rappelons que la prochaine conférence aura lieu samedi prochain, à 8 heures 30, dans la salle du Central-Cinéma, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Elle a pour sujet un voyage « en auto à travers le Maroc », et sera faite par M. René Wibaux, président de l'Alliance française, membre du Comité de la Société de Géographie.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en janvier doivent échanger leur carte annuelle à la mairie, du 2 au 10 février. Les retardataires nés dans les mois précédents, doivent obligatoirement remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer, chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi, lors de la liquidation de leur pension ou en cas de décès.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Roger Vandeneynde, rue Bouvines, 109, c. Fontier, 36. — Elise Florin, rue Ypres, 3. — Julienne Catteau, boul. Beinis. 4. — Marie-Thérèse Vandaele, rue Bouvines, 79, c. Fontier, 55.

Publications — André Riveret, électricien au Havre, et Lucienne Fontaine, dactylographe à Paris.

Décès. — Charles Meseure, 48 ans, rue de Lille, imp. Planckaert, 8. — Léon Sence, 2 m., rue Lesueur, 5. — Jean Giet, époux Péters, 65 ans, rue Meyerbeer, imp. Nys, 7. — Achille Malfait, 7 m., rue Drouot, 56. — Henri Merchez, 62 ans, rue des Longues-Haies, c. Bontbe, 11. — Louis Deroubaix, 42 ans, rue Brame, 47. — Nathalie Delbarre, 74 ans, rue Ste-Elisabeth, 44, c. Degrand, 2. — Marie Pract, épouse Detailemaere, 51 ans, rue Duguesclin, 41.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville ;
Téléphone : 9,85

Nos Sapeurs-Pompiers

L'organisation de notre service d'incendie et celle de notre corps de sapeurs-pompiers, viennent d'être l'objet de transformations importantes, qui ont réalisé de sensibles améliorations à l'ancien état de choses.

En ce qui concerne le personnel, l'ancienne organisation laissait à désirer, surtout si l'on considèle la situation qui était faite aux caporaux et aux sapeurs. En effet, les officiers et les sous-officiers, étaient, seuls, logés à la caserne ; les caporaux et les sapeurs habitaient en ville, sans pouvoir contracter mariage, si ce n'est après cinq ans de présence au corps des sapeurs-pompiers. Actuellement, tous les ménages peuvent être logés à la caserne, les caporaux et les sapeurs peuvent se marier quand ils le jugent à propos. On comprnd aisément que cette réforme aura des effets heureux : le recrutement deviendra plus facile, aucune entrave n'y étant plus apportée ; le commandement aura sous la main un effectif plus nombreux, avantage sensible, la nuit surtout, et en cas d'incendie important.

A côté de cette organisation nouvelle, qui vise le personnel, il faut signaler d'autres améliorations effectuées dans l'immeuble qui sert de caserne à nos sapeurs-pompiers. L'agencement de ces locaux a été complètement transformé et se trouve actuellement disposé de la manière suivante :

Sous l'entrée principale, on remarque : 1. A gauche, le poste téléphonique et le corps de garde. Le poste téléphonique reçoit tous les appels concernant les incendies, les sauvetages, les accidents, etc. Il est relié directement à des avertisseurs privés, mis à la disposition du public dans les principaux établissements et dans les usines et signalés par une plaque indicatrice. La caserne est également reliée au réseau téléphonique central. L'alarme générale, en cas de sinistre, peut être ainsi rapidement donnée. Le corps de garde fournit, au premier appel, deux sapeurs, munis du matériel nécessaire pour les feux de cheminée. — 2. A droite, se trouve le bureau du capitaine-commandant. — 3. A l'entresol, le bureau de l'adjudant et le magasin d'habillement.

Au fond de la cour, est située la remise qui abrite les pompes, avec, à l'étage, la salle de gymnastique et la salle d'honneur. A gauche de cette remise, d'autres bâtiments servent de réfectoire et de cuisine et contiennent, à l'étage, le dortoir des sapeurs célibataires. A droite de la remise des pompes, on trouve l'atelier des réparations, supportant, à l'étage, un magasin pour le matériel de réserve. Quatre balcons d'exercice pour l'échelle à crochets flanquent ce bâtiment. La nuit, le chauffeur de garde dort dans la remise, à côté des autos-pompes. Citons encore, derrière la remise, le séchoir pour les tuyaux.

Si nous pénétrons dans le bâtiment principal de la caserne, nous y trouvons : A gauche, les appartements de l'adjudant et du sergent-mécanicien ; à droite, l'appartement du capitaine-commandant. Les trois étages de ce bâtiment principal sont occupés par les appartements des sergents, des caporaux et des sapeurs mariés ; ces logements sont complètement indépendants les uns des autres. Chaque appartement comprend trois pièces et une antichambre, avec W.-C. Une partie du grenier et une partie de la cave sont, en outre, à la disposition de chacun des ménages. L'éclairage électrique, l'éclairage au gaz, l'eau, existent également.

C'est là une installation toute moderne et qu'envieraient beaucoup de nos concitoyens en ces temps de crise de logement. Ajoutons que de larges escaliers, aboutissant sous l'entrée principale, permettent aux ménages d'accéder facilement à leurs appartements particuliers et aux hommes de descendre rapidement des étages en cas d'alerte.

Passons maintenant au matériel dont dispose notre service d'incendie. Ce matériel comprend actuellement :

1. Un fourgon mixte de premier départ, 39AP, emportant une réserve d'eau de 400 litres pour attaquer, en quinze secondes, les foyers d'incendie peu importants. Le débit de la pompe, capable d'alimenter quatre grandes lances et huit petites, est de 120 à 140.000 litres.

2. Un fourgon 65 H, qui peut alimenter, comme la précédente, quatre grosses lances et huit petites et dont le débit est de 180.000 litres, à 6 kilos de pression.

3. Une pompe à vapeur, pouvant alimenter deux grosses lances et quatre petites. Son débit est de 54.000 litres.

4. Un fourgon de protection spécialement aménagé pour les sauvetages, les explosions, les éboulements, etc.

L'entretien de ce matériel est l'objet des plus grands soins. Après chaque incendie, des dévidoirs de rechange, toujours armés, permettent une remise en service rapide. Les tuyaux sont lavés dans un chenal de vingt mètres de long situé dans la cour ; puis, ils sont soumis à la pression et placés ensuite au séchoir.

Le service d'appel et de départ vers le lieu du sinistre s'exécutent avec une grande célérité. Après l'appel de secours (signalons ici que ces appels sont en augmentation : 80 à 90 annuellement contre 60 avant la guerre) le sapeur téléphoniste de garde donne le signal d'alarme. Des sonneries électriques, placées dans tous les appartements et dans les parties de la caserne où peut se trouver le personnel. C'est alors un branle-bas général, et moins de trente secondes après, l'alarme pendant le jour, moins de quarante-cinq secondes pendant la nuit, a lieu le départ du matériel, des hommes et du commandement. N'est-ce point là, à côté de beaucoup d'autres, un bel éloge pour l'activité et la promptitude de nos modestes, mais si vaillants soldats du feu ?

Aux Bains Tourquennois

« Les Enfants de Neptune » organisent, pour dimanche prochain, à 5 heures, aux Bains municipaux, leur deuxième journée de championnats.

Epreuves des Dames (Course de 40 mètres). — Dos craulé pour scolaires et cadettes; Course de 100 mètres, nage sur le dos, pour les spécialistes. Au cours de cette épreuve, Mlle H. Delrue tentera de battre le record de France, qu'elle détient, en 1 m. 48 s. 2/5.

Course de 50 mètres, brasse, pour juniors et seniors.

Tentative de record par l'équipe des 4 nageuses, 4 nages (200 mètres) : 1re, en dos; 2e, en brasse; 3e, en simple coupe; 4e, en double coupe. Le record est détenu par l'équipe de Strasbourg, en 3 m. 9.

Match de water-polo, équipe I et II, des E.N.T.

Epreuves des hommes. — Course de 40 mètres dos craulé, scolaires et cadets; course de 75 mètres, nage libre juniors et seniors; course de 50 mètres, simple coupe, par les spécialistes.

Championnat de plongeons (flèche), toutes catégories.

Brûlez du Coke de l'Usine à Gaz

MEILLEUR MARCHÉ QUE LE CHARBON

Grande BAISSE sur les PRIX

Prix d'un Hl. n° 1 ou 2... 5 fr. au lieu de 6 fr.
» n° 0 .... 4 50 » 5 75
» grésillon .. 3 » » 3 75

Rabais sérieux pour quantité importante
TRANSPORT A DOMICILE
0 fr. 60 en plus à l'Hectolitre

MANDAT D'AMENER

Sur mandat d'amener de M. Singer, juge d'instruction à Saint-Pol-sur-Ternoise, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation M. Cyrille Vanthorre, cafetier, marchand de chevaux, au Mont-à-Leux.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Un jeune coursier, M. Maurice Chantry, 16 ans, demeurant rue Faidcerbe, 115, à Mouvaux, qui avait laissé sa bicyclette à la poste pour y faire une déclaration de mandat, a eu la désagréable surprise de constater sa disparition quelques minutes après.

La bicyclette est usagée; cadre noir, guidon anglais. Plainte a été déposée au 4e arrondissement. Le service de sûreté recherche le voleur.

FUNERAILLES D'UN BRAVE

Mercredi matin, pour la première fois, fut ramené des champs de bataille de l'Yser, le corps d'un combattant belge. A la réception, assistèrent M. Thaune, consul de Belgique, et les délégations des Combattants Belges et Français.

Un service solennel fut célébré à l'église N.-D. de Lourdes.

L'inhumation se fit au cimetière du Pont-de-Neuville, où M. Emile Marécaux, président de la F.N.C., prononça un discours.

« DEMANDEZ LA BIÈRE »
PILSEN en Bouteilles
Brasserie L'Union Bruxelles-Tourcoing
34, Rue du Conditionnement, Tourcoing
« Téléphone 576 »

UNE EXTRADITION

Les gendarmes de Tourcoing ont remis hier soir, entre les mains de la maréchaussée belge, le nommé Jottay Pierre-Matin, 38 ans, né à Montigny, qui était réclamé par le Parquet de Liège, pour vol qualifié.

Cet extradé sortait de la prison de Lille. BOXE

ECOLE DU BATIMENT

La direction de l'Ecole informe les élèves inscrits pour le cours de métrologie (section peinture), que le professeur commencera le cours de leur profession aujourd'hui jeudi, à 6 heures du soir.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, à 8 heures, première représentation du grand succès de l'année dernière à la Gaité Lyrique : « NELLY », opérette à grand spectacle en 3 actes, musique de Marcel Lattès.

BYRRH
VIN TONIQUE - HYGIÉNIQUE - SAVOUREUX

Au 2e acte, ballet divertissant ; au 3e acte, danse villageoise.

— Dimanche, à 3 heures, matinée de gala : « MIREILLE », opéra-comique en 4 actes et 5 tableaux, musique de Ch. Gounod, avec la délicieuse Mlle G. Simon, dans le rôle de « Mireille ».

JEUNESSE DU BLANC-SEAU

Le Comité invite les gymnastes à retirer à la répétition de vendredi les invitations pour le bal de famille de samedi prochain.

Ce bal se donnera dans la salle, rue de Constantine, samedi, 4 février, à 8 heures du soir.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 24 au 31 janvier 1922 : 1.550 versements, 839.078 fr. ; 782 remboursements, 417.923 fr. 49.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — René Clarisse, rue Winoc-Chocqueel, 28. — Raymonde Veryepe, rue de Dijon, 10. — Henri Her, rue Saint-Roch, 6.

PUBLICATIONS. — Marcel Lorieux, clerc de notaire et Denise Buffin, sans profession. — Léon Girn, représentant et Marie Fougeron, sans profession. — Prosper Danset, camionneur et Jeanne Vandamme, sans profession.

DECES. — Marie Samyn, 68 ans, épouse Cossement, rue Ampère, 9. — Coralie Vienne, 66 ans, rue de Denain, 13. — Philomène Desurmont, 59 ans, épouse Prouvost, rue des Girondins, 21. — Clémentine D'Hooghe, 79 ans, rue d'Alsace, 83

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — A la fabrique de meubles Delcroix, Gustave Moulin, 50 ans, menuisier a eu l'annulaire gauche pris par une scie circulaire. La plaie qui a été causée entraînera une incapacité de travail de 15 jours.

CLOU AVALÉ. — En clouant une caisse à l'usine « La Lainière », Emile Wittebolle, 23 ans emballeur, a avalé un clou qu'il tenait à la bouche. Dans son parcours, ce clou a produit une éraflure du pharynx et de l'œsophage. M. le docteur Jacquemont espère, que la guérison pourra, sauf complications, être obtenue en 10 ou 15 jours.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé procès-verbal à Clémence Demester, de nationalité belge, demeurant rangée Brelle, 5, pour défaut de carte d'identité d'étrangère et à J.-B. Merchier, rue Carnot, 18, pour défaut de lanterne à son vélo.

— Les gendarmes ont dressé procès-verbal à charge des belges Vandemeulebrouch, Van Roost De Roose et Orro, tous, travaillent en France, sans carte d'identité d'étranger et contre Boez Fernand, marchand de lait à Wattrelos, pour circulation avec une voiture à bras sur le trottoir de la rue du Sartel et pour défaut d'inscription de la qualité de lait contenu dans deux des six récipients pleins qu'il allait vendre en détail à domicile.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi 2 février, les consultations auront lieu dans l'ordre ci-après : Ecole de filles du Touquet : 1re séance, à 9 heures, pour les noms commençant par les lettres A à G : 2me séance, à 10 heures, pour les lettres H à Z ; Ecole de filles du Centre : 1re séance, à 14 heures et demie, pour les lettres A à G ; 2me séance, à 15 heures et demie, pour les lettres H à Z.

Les mamans qui présenteront leur enfant pour la première fois devront, au préalable, réclamer un carnet de pesée au bureau de l'Office social.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, précises, répétition générale. Présence de tous indispensable.

A L'ASSISTANCE. — La Commission du Bureau d'assistance, réunie à la mairie mardi soir, sous la présidence de M. Briffaut, maire, après avoir réinstallé dans leurs fonctions d'administrateurs MM. Arthur Biain et René Delcroix, a procédé au renouvellement de son bureau pour 1922. MM. Jules Lerouge, vice-président sortant, et Jean-Louis Leman, ordonnateur sortant, ont été réélus à l'unanimité des membres présents.

LA VIE ET LA MORT. — Pendant le mois de janvier dernier, le bureau de l'état-civil a enregistré 50 naissances, dont 3 illégitimes et 40 décès non compris 3 morts-nés.

Pendant ce même mois, il a été procédé à la célébration de 37 mariages et à la transcription d'un jugement de divorce.

A noter que 11 décès ont été causés par la grippe.

CROIX

VOICI LE PERCEPTEUR. — Le maire informe les habitants que le percepteur se tiendra à leur disposition le jeudi 2 février 1922, de 14 heures à 17 heures (à l'estaminet de la salle des Fêtes) pour la perception des contributions et le paiement des retraites ouvrières.

ETAT-CIVIL. — *Décès.* — Mathilde Mongloux, 26 ans, sans profession, rue des Jardins, n 97.

WASQUEHAL

FERMETURE DES COLOMBIERS. — Le maire rappelle à ses administrés que les colombiers doivent être fermés du 1er mars au 20 avril, du 20 juil et au 30 août et du 1er octobre au 15 novembre inclusivement. Les dites prescriptions ne sont pas applicables aux pigeons voyageurs.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément à la loi.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 2 heures et demie, consultation des nourrissons à la mairie pour le quartier du Centre.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la mairie mercredi prochain 8 février, de 2 heures à 4 heures, pour payer les retraites ouvrières et les divers mandats de la commune et du département.

MOUVAUX

FUNERAILLES. — Les funérailles de M. Désiré Carlier, ancien secrétaire général de la mairie, débitant de tabacs, décédé en son domicile le 30 janvier à l'âge de 4? ans, des suites d'une congestion pulmonaire ont lieu aujourd'hui, à 9 heures en l'église du St-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire rue de Lannoy, 377, à 8 heures trois quarts.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui à 14 h. 30, à l'hospice, rue de l'Hospice.

PAIEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception du chiffre d'affaires, au café des Trois Suisses, le vendredi 3 courant, pour les lettres L à Z et le mardi 6 février pour les lettres A à K.

LILLE

Chapitre des Disparus

QU'EST DEVENU LE PUPILLE ?

Le service de la sûreté recherche le nommé Raymond Walraeve, 17 ans, apprenti zingueur, pupille de l'Assistance publique, qui a disparu.

Le jeune Walraeve a quitté le domicile de sa sœur, bobineuse, rue de la Gaieté n. 9, où il était placé, pour se rendre à son travail lundi matin, vers 7 heures. On ne l'a plus revu depuis.

A son départ, le jeune apprenti était vêtu d'un complet de velours, avec un pantalon de toile bleue passé sur l'autre, une casquette qui le coiffait et il était chaussé de bottines noires à lacets.

Voici, au surplus, son signalement : taille, 1 m. 55, cheveux châtain, yeux bleus, nez fort, visage rond.

ELLE ETAIT ALLEE FAIRE UN PETIT TOUR

Nous avons signalé la disparition d'une fillette de 12 ans 1/2, la jeune Raymonde Witterraghen, dont les parents habitent 42, rue de la Plaine.

Le cas était moins grave qu'on ne le croyait. La fillette, qu'on avait envoyé faire une commission, s'était attardée, puis égarée et n'osant rentrer chez elle, était allée demander l'hospitalité au poste de police du 7e arrondissement, d'où le lendemain, on la reconduisait chez elle.

FEDERATION REPUBLICAINE DU NORD

A partir d'aujourd'hui, les bureaux de la Fédération Républicaine du Nord sont transférés 87, rue Esquermoise (2e étage), à Lille, où une permanence est établie chaque mercredi, de 10 heures à midi et de 14 à 17 heures.

La mystérieuse agression de Loos

LE BLESSE N'A PU ENCORE ETRE INTERROGE

Jusqu'à présent, aucun nouveau renseignement n'est parvenu de nature à éclaircir le mystère qui plane autour de cette grave affaire.

Le blessé, M. Cuvelier, est toujours dans un état alarmant. Il a passé une nuit très agitée, au point qu'on a été obligé de lui passer la camisole de force.

Cependant, hier matin, le calme est revenu et il a repris un peu connaissance. Toutefois les docteurs ont estimé qu'il n'y avait pas lieu actuellement, de procéder à une opération chirurgicale.

Interrogé sur les causes de sa blessure, M. Cuvelier, répondit, sans qu'on soit bien sûr qu'il ait compris le sens de la question: « Je dirai cela plus tard ».

Sa femme est venue lui rendre visite à l'hôpital de la Charité, mais il ne prononça que quelques paroles, dans lesquelles il était question que de son travail.

M. Dumont, commissaire de police, a continué son enquête.

PETITES NOUVELLES

UNE ROBE PAS CHERE. — Dans la chambre de Mme Sophie Cogez, journalière, 17, rue de Boufflers, on a dérobé une robe ayant une valeur de 300 francs. L'auteur de ce vol est recherché.

UN PORTEFEUILLE S'ENVOLE. — Une enquête est ouverte pour rechercher l'auteur du vol d'un portefeuille contenant une somme de 220 francs, commis au préjudice de Mme Foucart, ménagère, 19, rue Malpart.

FEU DE CAVE. — Dans la soirée de lundi, vers 17 heures, un commencement d'incendie provoqué par une étincelle qui s'était échappée d'un moteur électrique, a pris naissance dans un tas de chiffons se trouvant dans la cave de M. Le Bomin, entrepreneur, 29, rue Jean-Sans-Peur. Les pompiers en eurent rapidement raison. Le moteur ayant été abîmé, les dégâts s'élèvent à environ 5.000 francs. Il y a assurance.

ARRESTATION D'UN EVADE. — La gendarmerie a arrêté hier matin, rue Saint-Michel, le soldat Chrétien Oscar, du 163e R. I., qui s'était évadé de l'Hôpital de Charleville, près de Metz, le 9 janvier dernier. Il a été remis à l'autorité militaire.

FEUILLETON DU 3 FEVRIER. — N° 95

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par Charles MEROUVEL

— Comment voulez-vous que je le sache, moi ?... Quel âge avez-vous ?

— Vingt ans à peu près.

— En effet, selon les apparences, c'est peut-être vrai. Enfin vous ignorez tout ce qui vous concerne... jusqu'à votre nom....

— Je n'en ai pas.

— Vous ne connaissez pas mieux le lieu de votre naissance ?

— Non, monsieur.

— Et vous n'êtes pas du tout fixée sur votre âge ?

— Je vous dis la vérité.

Le commissaire fit entendre son petit bruit favori : Prutt ! prutt ! et ne se gêna pas pour dire tout haut :

— Le mal est plus grand que je ne pensais.

Il était fixé.

Ce fut un trait de lumière pour Jeanne.

— Vous croyez que je n'ai pas ma raison ? s'écria-t-elle.

— Bédame !

— Mais, monsieur, je l'ai tout entière.

— Il n'y a pas de fou qui n'en dise autant.

— Je vous jure que vous vous trompez sur mon compte.

— Je suis bon enfant... je ne demande pas mieux.. Prouvez-le.

— Monsieur, reprit-elle avec fermeté, je ne sais ni mon nom, ni le lieu de ma naissance, ni mon âge, parce que je n'ai jamais connu mes parents...

— Qui vous a élevée ?

— Une pauvre femme qui se meurt en ce moment.

— Où ça ?

— Dans une maison de Vaucresson.

— C'est là que vous demeurez ?

— Oui, monsieur.

— L'endroit s'appelle ?

— La Villa Suzanne.

Le commissaire, à demi rassuré, prenait des notes, à tout hasard, machinalement, par habitude « Jeanne... Villa Suzanne... »

... Le nom de la rue ?...

... Route de Rocquencourt.

Il écrivit : Route de Rocquencourt, à Vaucresson, et reprit :

— Vous parliez de crimes tout à l'heure à propos du mariage de mademoiselle Colombey ?

— Oui, monsieur.

— C'est grave... Qu'entendez-vous par là ?

La malheureuse fille hésita une seconde.

Allait-elle trahir son amant, celui qui l'avait sauvée, tirée de misère ?

Le visage hautain de Juan de Rodriguez dans le chœur de la Madeleine, au moment où il s'était retourné, l'assurance avec laquelle il promenait ses regards sur la nef bondée de mondains, ses serments violés, puis ... pourquoi ne pas le dire ? ... un retour de jalousie féroce et enfin la pensée de son autre bienfaiteur, Michel Saint-Clair dupé, déshonoré, blessé dans ses plus affections, la poussèrent en avant.

Et portant, elle ne parlait pas.

Le commissaire comprit son hésitation :

— Allons, dit-il, du courage... La vérité !

— Monsieur !...

— Si vous la taisez, je reviendrai à mon premier sentiment et je croirai...

— A quoi donc ?

— A un acte de folie !..

— Je ne suis pas folle !..

— Tant mieux pour vous, car j'aurais un triste devoir à remplir... ce serait la réclusion... dans une maison d'aliénés... un asile... et ce n'est pas gai.

Une soudaine épouvante se peignit sur les traits de Jeanne.

— Mais je ne veux pas... murmura-t-elle

— Parlez donc... vous n'êtes pas venue ici pour rien ?

— C'et vrai !

— Vous vouliez empêcher ce mariage ?...

— Je le dois.

— Faites-le, mais hâtez-vous !... Le temps presse... Il faut des raisons... Les vôtres..? Avouez-les... J'attends...

Elle se tordait les mains.

— Voyons... pourquoi ce mariage est-il un crime ?... C'est vous qui l'avez dit !......

Finissons-en...

Elle vit trouble et, pareille au bandit novice que la vue du sang effraie, elle ferma les yeux pour frapper.

— Parce que, dit-elle d'une voix sourde, l'étranger qui épouse mademoiselle Colombey n'est pas digne d'elle.. parce que c'est un..... voleur...

— Un voleur !

— Un voleur, poursuivit-elle plus bas encore, et.. un assassin !

— Un assassin... Prenez garde... Ce doit être une étrange calomnie.

... Je n'ai jamais menti, monsieur.

Le commissaire se gratta le crâne avec activité.

Il était ressaisi de se doutes.

La tête de cette belle fille était détraquée. Colombey, le conseiller à la Cour, Colombey-Saint-Clair, un homme connu de tout Paris, un des gros bonnets du quartier, sans contredit : Michel Saint-Clair, son beau-père, des gens de tête et d'expérience, auraient donné leur fille à un criminel ?

Quelle absurdité !

Eux qui avaient tous les moyens de se renseigner, ils seraient tombés dans une aussi monstrueuse erreur.

C'était incroyable.

M. Séverin est doué d'un flair très subtil. Si cette fille avait sa raison, elle devait être aveuglée par une jalousie furieuse.

... Voyons, répondez-moi avec sincérité, reprit-il. Comment s'appelle le mari ?........ Vous dites un étranger ?

— Oui.

... Son nom ?

— Il se fait appeler Juan Rodriguez.

— Pourquoi dites-vous : il se fait appeler ?

... Quel est son vrai nom ?

— Jean-Maurice.

— D'où tenez-vous ces détails ?

— De lui-même.

— Vous le connaissez donc ?

— Depuis longtemps.

— Vous êtes sa maîtresse peut-être ?

Le commissaire la regardait fixement. Il crit qu'elle allait nier. Son attente fut trompée.

— Oui, monsieur, déclara-t-elle.

— Avouez que la jalousie vous égare.

— Non.

Elle reprenait peu à peu son calme.

Le commissaire était perplexe.

— Voyons, dit-il ; vous avez prononcé un mot terrible : Assassin ? Sur quoi basez-vous cette accusation ? Vous vous compromettez vous-même, songez-y. La maîtresse d'un criminel est bien prêt d'être sa complice.

Elle secoua la tête doucement.

— Je ne crains rien, dit-elle. J'ai des fautes à me reprocher... Je n'ai pas de crimes sur la conscience. Il en a été commis un à Paris il y a quelque temps...

— Lequel ?

— Un homme a disparu... un marchand de diamants !...

Le visage du commissaire s'éclaira subitement.

— Samuel Rosen ? demanda-t-il.

— C'était en effet son nom... Je l'ai su par les journaux. Ce Rosen, vous ignorez ce qu'il est devenu ?

— On le recherche inutilement...

— Eh bien ! je peux vous l'apprendre.

— Vous ! s'écria le commissaire.

Il pensait :

Cette belle fille serait-elle une providence pour moi ?

La lettre qui l'indisposait si fort à l'arrivée de Jeanne contenait un blâme énergique à son adresse au sujet de l'affaire Rosen.

Il n'avait découvert aucun indice, fourni aucun renseignement à la justice et Samuel Rosen demeurait à sa porte.

On a de ces déveines.

S'il mettait la main sur le coupable, sans bruit, sans l'aide de personne, quelle revanche !

— Je vous écoute, dit-il, mais soyez brève.... Au fait.

— Ce Rosen est mort.

— Qui vous le fait penser ?

— Un matin, j'arrivais rue Bassano...

— Pourquoi rue Bassano ?

— C'est là qu'est l'hôtel Rodriguez.

— Qu'y alliez-vous faire ?

— Demander un conseil. J'avais lu dans les journaux une note concernant la femme qui m'a élevée.... Un homme d'affaires, M. Ravenau, la cherchait...

— M. Raveneau... je le connais...

— Ma mère est sa cliente : elle voulait me retrouver.

— C'est un roman que vous me contez là ?

— C'est la vérité.

— Continuez.

— Je venais de Vaucresson ; je pris un fiacre à la gare Saint-Lazare... En arrivant rue Bassano, je vis un homme entrer à l'hôtel Rodriguez...

— Vous le connaissiez ?

— Non... Seulement il avait une physionomie difficile à oublier. En outre, il portait un sac de maroquain noir qui semblait assez lourd. Je pensai qu'il allait voir ce Juan Rodriguez, et comme je voulais le trouver seul, j'attendis un instant dans le fiacre, mais cet homme ne sortant pas de l'hôtel, je me décidai à entrer à mon tour...

— Alors ?...

— Au lieu de me recevoir tout de suite, on me jeta pour ainsi dire...

— On vous jeta... Qui ?

— Un Anglais... un domestique de la maison...

— Bien.

— On me jeta dans un petit salon d'attente du rez-de-chaussée. Je n'y étais pas depuis dix secondes quand, à travers les portes fermées, j'entendis un cri, aigu, terrible, étouffé aussitôt.

— Après ?

— Ce cri fut le seul... Des hommes sortirent avec une grande malle, prirent une voiture et partirent.

— Leur signalement ?

— Ils étaient deux, un très grand et très fort, à favoris blonds, un autre de taille ordinaire... Dès qu'ils furent partis, on vint